

REPUBLIQUE FRANÇAISE

NOUVELLE-CALEDONIE

PROVINCE SUD



PROVINCE SUD Direction de l'Environnement	ARRIVEE LE	- 1 OCT. 2008						
	N°	4 161						
AFFECTÉ	D	SPPR	SE	SM	SMT	SVM	PPRB	PZF
COPIE								
OBSERVATIONS	3/10 BEI							

DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT

SERVICE DE L'EAU

N° 6023- 4840 -2008/DENV/SE/lcc

*Affaire suivie par* : L. C. Corfdir

Nouméa, le

30 SEP. 2008

L'inspecteur des installations classées

à

Monsieur le directeur de l'environnement

- OBJET** : installation de traitement et d'épuration des eaux usées de l'immeuble Seven House, sis 307 rue Jacques Iékawé - 7<sup>ème</sup> Km - Commune de Nouméa.
- REF.** : dossier reçu le 8 août 2008 et complété le 8 septembre 2008.
- P. J.** : 1 dossier en retour.

Monsieur le directeur,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que le dossier relatif à l'affaire citée en objet, dûment complété, n'appelle pas d'observations particulières de ma part et vous prie de bien vouloir trouver ci-joint le projet de récépissé de déclaration correspondant.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, l'expression de ma considération distinguée.

L'inspecteur des installations classées,

L. C. CORFDIR